

Président : J.François BURETTE
Vice-président : Dorothée LEMAIRE
Secrétaire : Dominique SAINTY
Secrétaire-adj : Anne-Sophie CARLIER
Trésorier : Claude RECHE
Trésorier-adj : Dr Pierre MERIAUX

Agrément Jeunesse & Sports : N° 59 CMS 07

2 structures

P.T.H.N. : Centre Hospitalier de Denain
N° SIRET : 447 477 316 00015
C.M.S : centre hospitalier de St Amand
N° SIRET : 447 477 316 00031

Denain, le 12 Décembre 2017

Le Président
L'Association S.P.O.R.T

à

Madame BUZYN Agnès
Ministre de la Santé
MINISTERE DES SOLIDARITES
ET DE LA SANTE
14 Avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Objet : *Centre Médico-Sportif*
N/Réf : 2017/023 – JF.B /D.S

Madame la Ministre,

L'association, que je préside, gère 2 structures : une à Denain reconnue par la Direction Régionale de la Jeunesse et Sports comme Plateau Technique pour Athlètes de Haut Niveau et la 2^{ème} à Saint-Amand pour une consultation basique

Récemment, nous avons attiré l'attention de Mme FLESSEL, Ministre des Sport, sur le fonctionnement et surtout l'avenir des Centres Médico-sportifs des Hauts de France et plus particulièrement le Plateau Technique de Denain qui est un fleuron en matière de Médecine du Sport dans notre Région. Une rencontre est prévue avec Mme Chantal de SINGLY, directrice de cabinet, début Janvier.

Considérée comme de la Médecine Préventive, les examens délivrés dans tous les C.M.S de la région font l'objet d'une facturation qui n'est pas remboursée par les organismes d'assurance maladie. Seules quelques mutuelles en remboursent une partie. Pour de nombreux sportifs, ce coût est trop élevé surtout pour les allocataires de la C.M.U

Aussi, nous avons également interpellé et vous trouverez, ci-joint, copie des différents courriers :

- ✓ d'une part, la C.P.A.M car bien qu'appliquant des prix modiques et proposant une facilité de paiement, le coût est toujours plus élevé que celui avec l'utilisation de la carte vitale. Ainsi les C.M.S rencontrent une concurrence déloyale vis à vis des structures médicales de proximité qui ont mis en place une consultation de médecine du sport avec délivrance d'épreuve d'effort

.../...

.../...

- ✓ et d'autre part, l'A.R.S puisque notre structure délivre des prestations médicales et se doit de respecter la traçabilité des prestations médicales, le respect de la déontologie, et surtout la sécurité des examens (exemple l'épreuve d'effort) en appliquant les recommandations de la Société de Cardiologie grâce à notre implantation dans un Centre Hospitalier possédant un service d'Urgences

Impliquée dans la Prévention Santé, l'Association assure une mission de santé non seulement dans la Prévention de la Mort subite du Sportif et la lutte contre le Dopage mais également dans des actions de prévention : équilibre alimentaire, prévention de l'obésité, lutte contre les conduites addictives etc... et son champ d'intervention s'effectue surtout dans les établissements scolaires, les centres de formation jusqu'au Ministère de la Justice avec une action auprès de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Ainsi elle élabore une documentation riche et variée qui est téléchargeable gratuitement sur son Site Internet.

Notre équipe se tient à votre disposition pour toute demande d'information complémentaire et dans l'attente d'un rendez-vous, je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'assurance de mon entier dévouement.


Jean-François BURETTE
Président de l'Association S.P.O.R.T

